

Saisie d'une prime soumise ou non à CPS ou à CST :

Cliquer sur le bouton les cotisations du fichier Paie-facile Salaires ou sur le fichier de votre salarié et Cliquer sur le bouton la CST et Primes...

	CPS - régime des salariés Tableau des plafonds mensuels de rémunération soumises à cotisations et des taux de cotisations										
Secteur		Branches	FSR Exception.	Prestations familiales	A.V.T.S.	Accidents du Travail	Retraite Tranche A	Fonds Social Retraite	Retraite Tranche B	Assurance Maladie	Formation continue
6	Commerce de	produits, services divers	1 ,00%	3,43%	0,00%	0,48%	23,53%	0,00%	17,43%	14,94%	0,50%
	Planchers	mensuels	100 000	0	0	0	0	0	264 000	0	0
	Plafonds m	nensuels	486 000	750 000	195 000	3 000 000	264 000	264 000	520 000	10 000 000	10 000 000
	Taux Répartition des de cotisations quotes-parts			La	CST et Pr ou non à (rimes sour CST et Cl	nises 25	>			

Puis paramétrer la prime souhaitée. Exemple avec la prime pouvoir d'achat.

Revenus ou Primes exonérés de CST et/ou CPS	Nature CST	Cot. CST	Cot. CPS
Prime pouvoir d'achat	1	non	non

Et dans la fiche de salaire, après avoir sélectionné la prime pouvoir d'achat, vous pouvez observer que celle-ci n'est pas soumise à la CPS et à la CST.

		Salaire	Taux (infos)	Nombre heures
Salaire de base	200 000		169	
Prime d'ancienneté				
Prime pouvoir d'achat	<u> </u>	50 000		
Avantage en nature				
Salaire total brut		250 000		
Total brut soumi	sàCPS	200 000	Total heures	169
Total brut soumi	s à CST	200 000		

N'oubliez pas vos sauvegardes ! Bonne saisie.

Arnaud LOZINGUEZ Auteur de Paie-facile